



**HAL**  
open science

# Les "parlers jeunes" en zone rurale à La Réunion: une pré-enquête sur le rapport à la ville de la part de jeunes en insertion professionnelle

Gudrun Ledegen

► **To cite this version:**

Gudrun Ledegen. Les "parlers jeunes" en zone rurale à La Réunion: une pré-enquête sur le rapport à la ville de la part de jeunes en insertion professionnelle. Travaux & documents, 2001, Les "parlers jeunes" à La Réunion, 15, pp.90-111. hal-02158858

**HAL Id: hal-02158858**

**<https://hal.univ-reunion.fr/hal-02158858>**

Submitted on 18 Jun 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# Les « parlars jeunes » en zone rurale à La Réunion : une pré-enquête sur le rapport à la ville de la part de jeunes en insertion professionnelle

---

GUDRUN LEDEGEN  
L.C.F. – U.M.R. 6058 DU C.N.R.S.  
UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

## INTRODUCTION

M'inscrivant dans les recherches sur les « parlars jeunes » menées depuis 3 ans à La Réunion sous la direction de C. Bavoux (Bavoux, 2000 et à paraître ; Dupuis, 2000), qui ont mis en lumière l'émergence récente de parlars de jeunes<sup>1</sup> – ou « parlars jeunes » – à La Réunion, je souhaite ici apporter quelques éclairages sur la pratique de ces parlars de la part de jeunes en zone rurale.

La raison pour laquelle j'appréhende ce sujet de recherche par la marge tient à l'hypothèse de l'urbanité que j'ai formulée à la lumière des enquêtes précédentes : celles-ci démontrent que les « parlars jeunes » semblent prioritairement attestés en ville. Mais comme ces enquêtes ont majoritairement été menées en zone urbaine, cette hypothèse me semblait à vérifier et je me suis donc dirigée vers les zones rurales, plus particulièrement vers un village<sup>2</sup> des Hauts<sup>3</sup> de La Réunion, Salazie ; deux cas de figure pouvaient se présenter :

- 
1. A l'instar des « parlars jeunes » métropolitains et par opposition à un parler d'adultes, il est apparu qu'un grand nombre de jeunes Réunionnais pratiquent un parler avec une forte valeur identitaire et ludique, production mélangeant le créole, le français (plus particulièrement « jeune » et familier) et l'anglais.
  2. Le terme de « village » est ici pris dans son sens ordinaire de « agglomération rurale ; groupe d'habitations assez important pour avoir une vie propre (à la différence des hameaux) » (*Le Petit Robert*, 1987, p. 2095). En effet, dans les découpages effectués par l'INSEE pour le recensement 1999, ce terme n'a plus

- si à Salazie ce phénomène était moindre, l'hypothèse se trouverait confirmée ; on localise ainsi mieux les « parlars jeunes » dans la ville, en constatant son absence (toute relative certes) dans les zones rurales qui restent assez « isolats » ;
- toutefois, si le phénomène existait tout de même, l'hypothèse ne se trouverait pas pour autant totalement infirmée, mais la ville s'en trouverait élargie en quelque sorte, et on pourrait parler de la notion de « campagne urbanisée » (cf. Rémy, 1998 ; Bulot, 1999).

Un autre facteur – qui vient s'axer directement sur celui de l'urbanisation – serait à prendre en compte dans ce second cas de figure : le rôle de la scolarisation dans ce processus, et plus particulièrement la fréquentation du monde lycéen. Depuis les recherches d'E. Wolff (1998), il a été établi que la catégorie de *jeune* n'est apparue que très récemment et dans le contexte spécifique des lycées<sup>4</sup> sur le terrain réunionnais (cf. E. Wolff dans ce numéro) ; et la pré-enquête de C. Bavoux (2000) a d'ailleurs démontré que les « parlars jeunes » s'attestent majoritairement dans les lycées (et moins dans les collèges ou en université). Il est intéressant de prendre en compte ce facteur dans cette zone rurale de 2 176 habitants qui ne dispose pas d'un lycée, mais où les jeunes migrent vers les grandes villes proches (St André, St Benoît, St-Denis) pour continuer leurs études lycéennes.

Après avoir posé le cadre de cette pré-enquête, par la présentation de la méthodologie d'enquête et du public concerné, je procéderai à l'exposé des résultats : après les informations sociologiques, les données linguistiques sont abordées, en ce qui concerne les langues pratiquées en général et le(s) « parler(s) jeune(s) » en particulier. Dans un troisième temps, des profils de

---

cours. Toutefois, sachant que Salazie se situe dans une commune rurale (en termes d'emploi et d'équipement (Lecointre & Técher, 2000, p. 13 et p. 22)) et regroupe 2176 habitants, et considérant que dans les dénominations précédentes, l'INSEE nommait « petite ville » une commune de 3.000 à 20.000 habitants (Bessy & Sicamois, 1998), je me permets d'employer ici le terme de « village ».

3. A La Réunion, on distingue les « Hauts » de l'île, désignant les régions situées au-delà de 600m. d'altitude ainsi que les 3 cirques de Cilaos, de Mafate et de Salazie (des dépressions situées en altitude), des « Bas », la bande littorale en voie d'urbanisation.
4. E. Wolff (1998) a démontré que La Réunion est passée récemment du « lycée de l'excellence à la cité scolaire » (p. 34) : les années soixante-dix marquent ce début de la démocratisation de l'entrée au lycée.

jeunes seront établis et les différents facteurs intervenant dans la connaissance et l'appropriation des pratiques « jeunes » seront mis à jour.

## LE RECUEIL DES DONNÉES

### Le choix de l'entretien semi-dirigé

Cette pré-enquête qualitative se présente sous la forme d'un entretien semi-dirigé<sup>5</sup> : entre janvier et mai 2000, 4 rencontres avec 14 jeunes au total ont eu lieu au village de Salazie. Les jeunes ont été contactés dans le cadre du dispositif TRACE<sup>6</sup> ainsi qu'à l'Espace Insertion (ANPE)<sup>7</sup>.

L'entretien portait principalement sur le thème central très large des « parlars jeunes », avec des questions plus précises concernant les formes linguistiques déjà repérées par les enquêtes précédentes (Bavoux, 2000 ; Dupuis, 2000). L'objectif était de cerner la conscience linguistique que les jeunes ont de leurs usages et les facteurs pouvant influencer la connaissance et l'appropriation des pratiques « jeunes ». Afin de continuer sur le terrain balisé par C. Bavoux et de permettre des comparaisons entre les différents publics, le guide d'entretien est inspiré du questionnaire de la pré-enquête de C. Bavoux (2000).

La présentation du questionnaire sous forme orale – dans le cadre de l'entretien semi-dirigé – s'est avérée indispensable face à ces jeunes dont certains sont en échec scolaire (ainsi, un enquêté est engagé dans un processus de remise à niveau en lecture et écriture du français). Un questionnaire écrit à remplir aurait certes augmenté le nombre d'enquêtés mais surtout éliminé des informateurs qui se sont révélés très précieux.

Après la demande d'informations générales ayant trait à l'âge et à la scolarisation, ainsi qu'aux différents lieux d'habitat

5. Le guide d'entretien est présenté en annexe.

6. Le dispositif TRAJET d'ACCès à l'Emploi a comme objectif de « favoriser l'insertion professionnelle des jeunes par la mise en œuvre d'un parcours individualisé, destiné à leur permettre l'accès à un emploi durable avec un accompagnement personnalisé et continu ». Le public est constitué « de jeunes de 16 à 25 ans les plus éloignés de l'emploi (absence de qualification, handicap personnel, familial ou social...) », et en priorité de « jeunes issus de quartiers en difficulté ou de zones de revitalisation rurale » (ANPE, *Les mesures pour l'emploi*, 1999, p. 26).

7. J'exprime encore tous mes remerciements à Mme Morando, M. Chanfin, et M. Mongana de l'A.N.P.E. qui m'ont permis de prendre contact avec les jeunes présents dans le stage.

(à La Réunion/hors de La Réunion), le guide d'entretien s'organise autour de 2 axes : une première partie se présente comme une formulation de leur autobiographie langagière, et la deuxième comporte des questions ayant trait au(x) « parler(s) jeune(s) » tout particulièrement. C'est dans cet ordre que je vais procéder à l'exposé des résultats, mené conjointement à la justification des questions proposées.

### Données sociologiques des enquêtés

Au total, 14 entretiens de trois quarts d'heure en moyenne ont été menés avec 3 filles et 11 garçons. Ce déséquilibre n'est pas totalement fortuit : il s'explique non seulement par la plus grande présence de garçons dans les stages TRACE et à l'Espace Insertion de l'ANPE<sup>8</sup>, mais aussi par la plus grande difficulté que j'ai eu de convaincre les quelques filles rencontrées à participer à cet entretien.

Leur moyenne d'âge est de 19 ans (la fourchette allant de 16 à 29 ans) :

TABLEAU 1 : ÂGE DES ENQUÊTÉS

Âge	16	18	19	20	22	24	26	29	Moyenne
Nombre	2	2	1	4	2	1	1	1	19

Même si le but initialement fixé était de rencontrer surtout des jeunes de 15 à 21 ans, tout en me concentrant sur les publics lycéens, plusieurs enquêtés plus âgés se sont avérés fins connaisseurs ou pratiquants des « parlars jeunes » (par ex. : par un emploi à la mairie de Salazie en tant qu'animateur auprès des jeunes) et ils ont donc été intégrés parmi les enquêtés.

8. Les chiffres croisant l'activité et le sexe pour la population réunionnaise (de plus de 15 ans) viennent appuyer le fait que les hommes sont plus nombreux à être actifs ou à la recherche d'un emploi, les femmes étant plus fréquemment au foyer :

Tableau a) : Activité selon le sexe

	Hommes	Femmes	Total
Actifs ayant un emploi	103.500 (57,4%)	76.900 (42,7%)	180.400
Chômeurs	54.400 (52,4%)	49.400 (47,6%)	103.800
Inactifs	89.300 (38,7%)	141.600 (61,3%)	230.900
TOTAL	247.200 (48%)	267.900 (52%)	515.100

Source : Enquête emploi 2000, INSEE.

Pour ce qui est de leur scolarisation, la grande majorité d'entre eux (10/14) est allée jusqu'au collège ; un de ces enquêtés (22 ans) est actuellement en formation de remise à niveau en lecture et écriture afin de préparer le concours d'entrée à la Police ; 4 sont allés au lycée (2 au lycée général ; 1 au lycée technique ; 1 au lycée professionnel), dont un qui a fréquenté l'université pendant une année (en section A.E.S. (Administration Économique et Sociale)).

La question sur le(s) lieu(x) d'habitat et sur les séjours en dehors de La Réunion a été posée pour savoir si un contact avec l'étranger mais surtout avec la métropole a pu influencer les enquêtés en ce qui concerne leurs pratiques « jeunes ». Il s'avère que 12 d'entre eux ont toujours vécu à La Réunion ; seuls 2 garçons ont séjourné en dehors de l'île (l'un 10 mois en métropole pour le service militaire et pour un travail ; l'autre a passé au total environ 3 ans en France, en Europe et en Afrique pour ces mêmes raisons). On verra plus loin que ces contacts avec la métropole et/ou avec l'étranger sont un des facteurs permettant d'expliquer la connaissance des « parlers jeunes ».

## RÉSULTATS DE LA PRÉ-ENQUÊTE

### Leurs langues

Dans un premier temps, il est intéressant de noter que 3 des 14 entretiens ont été menés en créole, malgré ma faible connaissance de cette langue<sup>9</sup> et mes questions de ce fait formulées en français ; ces enquêtés ont d'ailleurs fait preuve d'un niveau de compréhension du français remarquable.

En réponse à la question « quelles langues est-ce que tu parles ? », les jeunes Salaziens se disent tous créolophones ; plusieurs soulignent que c'est leur « langue maternelle »<sup>10</sup> (2 enquêtés), « la langue qu'on utilise le plus souvent » (2 enquêtés), « c'est courant quoi » (1 enquêté). La grande majorité d'entre eux pratique certes le français (un seul enquêté, menant l'entretien en créole, dit ne pas pratiquer le français : « français pas du

9. A ce moment précis, je n'étais que depuis 6 mois à La Réunion.

10. Les conventions de transcription employées dans les citations sont les suivantes : pour les entretiens ou les exemples en créole, je me suis basée sur la graphie proposée dans le *Dictionnaire kréol réunionné/français* d'A. Armand (1987) ; le signe « - » désigne une courte pause et « - - » une pause plus longue ; enfin, « XXX » désigne un mot ou une suite de mots incompréhensibles.

tout – juste quelques mots »), mais ne présente que rarement cette langue comme leur première langue, comme leur « langue maternelle ».

Notons aussi que, en réponse à la question portant sur leur auto-évaluation dans ces langues (question n° 2), la majorité des jeunes déclare maîtriser moyennement le français, alors même que leur niveau était majoritairement excellent (que ce soit en production ou en compréhension<sup>11</sup>) :

TABLEAU 2A : AUTO-ÉVALUATIONS EN FRANÇAIS

Auto-évaluation	Pas du tout	Pas très bien	Un peu bien	Bien	Très bien
Nombre	1	1	9	2	1

Parmi les enquêtés qui disent pratiquer le français « un peu bien », quatre disent l'employer surtout dans des endroits bien précis : « dans les bureaux administrations école », « à l'école ».

La comparaison avec les auto-évaluations en créole est parlante :

TABLEAU 2B : AUTO-ÉVALUATIONS EN CRÉOLE

Auto-évaluation	Bien	Très bien
Nombre	5	9

Une enquêtée fait tout de même part de sa difficulté de s'auto-évaluer en créole : « je sais pas – je parle beaucoup le créole mais ... », laissant ainsi apparaître en filigrane le thème du « bon créole » uniquement parlé par les anciens.

Ils semblent ainsi exprimer une certaine dose d'*insécurité linguistique* par rapport à la langue française. On verra plus loin que cette *insécurité linguistique* s'avère plus prégnante chez certains jeunes en fonction d'un recoupement de leurs attitudes face au(x) « parler(s) jeune(s) », recoupement permettant de séparer les jeunes enquêtés en « paumés » (par rapport au phénomène « jeune »<sup>12</sup>) et « branchés ».

Quant aux autres langues qu'ils pratiquent en plus, on peut noter qu'un tiers des enquêtés déclare n'en pratiquer aucune ; les

11. Mais il est vrai que la question ne distinguait pas entre ces deux modalités.

12. Et non par rapport aux membres d'une « bande », comme dans l'étude des *lames* (« paumés ») et des *hips* (les membres ; « ceux qui sont dans le coup ») effectuée par W. Labov (1978).

autres disent en avoir appris une seule (5 enquêtés) ou deux (5 enquêtés) ; remarquons que tous mentionnent l'anglais :

TABLEAU 3 : LANGUES ÉTRANGÈRES (APPRISSES À L'ÉCOLE)

Langues étrangères	aucune	anglais	anglais, allemand	anglais, espagnol
Nombre	4	5	1	4

Enfin, pour ce qui est des langues qu'ils aimeraient apprendre en plus (question n° 3), les réponses révèlent qu'une grande majorité (6 enquêtés) veut déjà approfondir les langues étrangères qu'ils connaissent, c'est-à-dire l'anglais (6 enquêtés) « parce que l'Europe approche et que l'anglais ça compte beaucoup », « l'anglais – vu que c'est une langue parlée dans le monde – la plus courante », l'espagnol (2 enquêtés) et l'allemand (1 enquêté) « mais juste pour apprendre la langue – pas pour voyager ». Cinq veulent en apprendre des nouvelles, pour des raisons diverses : « le mahorais pour aller aux Comores – bann zarabe<sup>13</sup> aussi – parce que lé bien » ; « le latin – parce que c'est impressionnant » ; l'allemand (2 enquêtés) et enfin l'espagnol (1 enquêté) parce que « ben faut bouger faut aller dans différents pays ». Une seule enquêtée – qui dit ne pas pratiquer de langues étrangères – ne veut pas en apprendre « parce que c'est trop dur ». Enfin, il est à signaler que deux enquêtés préfèrent déjà « bien connaître le français », approfondir « plutôt le français » ; leurs auto-évaluations pour le français respectives se formulaient ainsi : « je fais de mon mieux », « français pas du tout – juste des mots ».

### Le(s) « parler(s) jeune(s) »

Dans l'analyse des réponses données au volet du guide d'entretien ayant trait aux « parlars jeunes », nous allons voir successivement si les enquêtés attestent de l'existence d'un « parler jeune » / des « parlars jeunes » à La Réunion, s'ils l'utilisent et à quelles occasions ; d'autres questions portent sur ce qui caractérise selon eux ce(s) parler(s), s'il existe des personnes, endroits, émissions ... type, et s'il leur semble que ce phénomène est plus

13. *Bann* est un marqueur du pluriel en créole, et *zarabe* désigne les Réunionnais musulmans d'origine indienne. Il semble que l'enquêté fait référence ici à la langue arabe, pratiquée aux Comores ainsi que par les « Zarabes », plutôt qu'à la langue d'origine de ces derniers, le gujrati.

répandu en ville que dans les Hauts. Enfin, à partir d'une liste de termes, identifiés comme « jeunes » par les enquêtes précédentes, permettant de cerner leur connaissance et leur utilisation de ces termes, les enquêtés ont produit des exemples complémentaires.

### *Existence – utilisation*

Les enquêtés attestent majoritairement (12/14) de l'existence d'un/des « parler(s) jeune(s) » à La Réunion ; seuls deux enquêtés semblent peu convaincus et un seul dit résolument que ce phénomène n'existe pas : « non – on parle toujours poliment ». La suite de l'entretien montre que ces trois dernières réponses s'opposent diamétralement : d'une part, deux enquêtés attestent certes de l'existence de ces parlars mais ne veulent pas du tout se voir assimilés à cette « mode » (« mais pas moi »). Le troisième enquêté précise d'emblée qu'il est préférable de mettre le terme au pluriel : « ben ça dépend hein – il y a des gangs – peut-être pas que dans les gangs mais les manières de parler des jeunes ça dépend des groupes quoi », tout en disant qu'il l'emploie « de temps en temps – pour déconner – avec les camarades – entre nous comme ça [...] avec les gens qu'on que enfin que nous sommes habitués quoi ».

Douze enquêtés disent donc utiliser un « parler jeune » : le choix « souvent » est exprimé par trois enquêtés (« c'est normal – tous les gens ici<sup>14</sup> c'est comme ça », mais la majorité de ces enquêtés dit l'utiliser « de temps en temps » (9 enquêtés) et surtout pour « déconner », « an foutan » ('ironiquement, par plaisanterie'), avec les copains<sup>15</sup> (6 enquêtés).

Quant aux endroits où ils l'emploient : « n'importe où », « dans le quartier », « dans la rue », « les cases des jeunes », « à la sortie de lycée ». Il est intéressant de noter que deux enquêtés disent qu'il est surtout attesté « au collège » : ils argumentent cette réponse en disant qu'« on parle parler jeune de plus en plus jeune – les plus jeunes prennent exemple sur les jeunes plus âgés ». Ils semblent ainsi vouloir prendre une certaine distance avec le(s) « parler(s) jeune(s) » (ne se considéreraient-ils plus comme

14. Cet entretien fut réalisé auprès de la case des Jeunes.

15. Signalons que ces jeunes sont évidemment pluristyles et qu'ils en sont conscients ; ils mentionnent sans sollicitations que ce parler est exclu de certaines situations : « et sinon les autres c'est pas pareil c'est plus sérieux [...] avec les parents c'est pas pareil – plus de respect » ; « avec la famille pas trop ».

jeunes ?) ; ils disent appartenir à une bande à 3 qui forge son propre parler à eux, qu'ils ont baptisé « vocabulaire » (mot-valise désignant leurs « mots-vocabulaire » à eux). On verra plus loin que ces enquêtés, qui ont fréquenté le lycée, emploient, comparativement aux autres enquêtés, de façon plus productive le verlan et le suffixe argotique *-os*.

### *Caractéristiques*

En général, ce « parler jeune » apparaît aux enquêtés comme un parler mélangeant le français, le créole et l'anglais (ce qui a déjà été attesté dans les enquêtes précédentes), phénomène qui leur apparaît comme nouveau parce que « les parents le faisaient pas ». Ce qui est intéressant à noter ici c'est qu'en ce qui concerne leur façon de le réaliser, la langue-matrice semble être uniquement le créole : « plutôt créole – et un peu du n'importe quoi aussi et anglais aussi », « ici c'est créole avec des mots français plus ou moins nouveaux » ; un enquêté donne des exemples : « ou<sup>16</sup> va voir les gars par ici par là-bas – tu vois quoi [...] té<sup>17</sup> les gars – parfait là – koman i lé<sup>18</sup> » et à la question « mais est-ce que c'est pas un peu créole là ? » il répond « ouais créole mais c'est des manières que – que les jeunes utilisent quoi – c'est des langages que – ça fait créole quoi mais bon ».

On retrouve ainsi l'attitude positive face au métissage déjà attestée dans les enquêtes précédentes, ainsi que le fait que la langue matrice semble surtout être le créole<sup>19</sup> ; on peut penser que ce dernier phénomène est plus important parmi ces jeunes Salaziens qui semblent surtout créolophones.

### *Personnes, endroits, émissions ... type*

Quant aux personnes, émissions (radio, télé), magazines, ... type qui manient ce parler, quatre enquêtés ne peuvent en donner d'exemples. Les autres enquêtés nomment les jeunes délinquants, « des jeunes un peu cagnards<sup>20</sup> – c'est-à-dire des gens euh plus

16. Le pronom *ou* désigne 'tu' ou 'vous'.

17. *Té* ou *oté*, interjection créole 'hé, dis donc' (Armand, 1987, p. 351).

18. 'Comment ça va ?'

19. N'oublions certes pas que beaucoup de mots ou locutions apparaissant indifféremment en français ou en créole.

20. Terme traduit comme « fainéant, voyou » par A. Armand (1987, p. 140), mais qui semble dans la bouche des jeunes désigner surtout les délinquants, une jeunesse désœuvrée.

souvent dans la rue que chez eux – des fumeurs de zamal<sup>21</sup> » (3 enquêtés), les humoristes (Thierry Jardinot et les Impros ou encore Alain Hubert, un imitateur, sur RFO ; Johnny Guichard à la télé)<sup>22</sup> (3 enquêtés), les rappers et les émissions radios sur le hip hop et le rap (comme « Ça le fait » sur RFO<sup>23</sup>) (5 enquêtés). Le seul élément nouveau par rapport aux enquêtes précédentes, est la mention par un enquêté du sit-com « H » (pour 'Hôpital') sur Canal Plus (avec Djamel Debouze, Eric et Ramsy ...) sur lequel il prend exemple parce qu'ils « lancent une mode » : « je comprends pas tout – j'essaie d'apprendre et de comprendre ».

### *Ville/Hauts*

Quant aux réponses à la question « est-ce que tu as l'impression que ce parler est plus présent en ville qu'ici », elles font apparaître que la grande majorité des enquêtés le localisent prioritairement en ville (9/14) ; trois enquêtés disent qu'il est autant attesté en ville qu'à Salazie et deux enquêtés ne peuvent répondre à cette question parce qu'ils vont très rarement en ville. Plusieurs enquêtés qui vont régulièrement en ville disent que c'est là qu'« il y a la nouvelle manière de parler » qu'ils « attrapent ». Certains notent même un phénomène de « décalage » : « les mots créoles [nouveaux, « jeunes »] sont plus dans les bas [...] puis ça arrive à Salazie » ; « ben déjà moi je pense que des gens qui habitent sur la côte – grandes villes comme Saint Denis euh – sont plus [qu'à Salazie] amenés à parler comme ça quoi [...] dans les Hauts ça arrive beaucoup plus tard voire pas du tout – c'est pas adopté XXX pas de la même manière [...] oui – ici c'est moins fréquent ».

### *Exemples*

Enfin, la demande d'exemples typiquement « jeunes » s'avérant difficile sur le vif, une liste<sup>24</sup> de mots sélectionnés dans la

- 
21. Terme créole et de français régional pour « cannabis » (Armand, 1987, p. 284).
  22. On peut s'étonner de la présence de ces adultes parmi les personnes type, mais ces imitateurs ou humoristes sont maîtres dans l'identification des traits à la mode les plus saillants.
  23. Il serait intéressant dans une future enquête de prendre en compte de façon systématique cette influence des médias dans le processus d'assimilation de termes « jeunes », car plusieurs enquêtés, habitant à des endroits excentrés par rapport au village de Salazie, rapportent ne pas capter certaines radios (par ex. RFO) ou chaînes de télévision.
  24. Présentés dans le désordre lors de l'enquête, mais regroupés ici pour les besoins de l'exposé.

pré-enquête de C. Bavoux (2000) a été présentée aux enquêtés. Pour chaque terme, il leur était demandé s'il leur paraissait « jeune », s'ils l'utilisaient (le cas échéant, qui l'utilise), et enfin s'ils pouvaient en donner la traduction et l'origine. Je signale que les deux enquêtés qui ont affirmé ne pas parler « jeune » (un premier enquête qui affirme qu'« on parle toujours poliment » et une enquêtée qui ne parle pas « cagnard »<sup>25</sup>) ne seront de ce fait pas inclus dans les chiffres qui suivent.

Afin de contrer un tant soit peu le biais qui veut que j'obtiens ainsi en premier lieu les représentations des enquêtés et non tellement leurs pratiques effectives (les enquêtés peuvent en effet avoir envie de paraître « jeunes »), j'ai fait appel à la traduction : celle-ci ne paraissait pas trop incongrue aux enquêtés sachant la situation de communication « exolingue » et permettait de révéler si les enquêtés maîtrisent le terme en question. On verra que leurs réponses semblent honnêtes.

#### *Termes provenant du créole « jeune »*

- *c'est mol / lé mol* [mɔl] ('moche, pas bien') : huit enquêtés disent employer souvent ce terme, trois lui préfèrent les expressions créoles « lé pa gayar<sup>26</sup> », « moïn lé fay<sup>27</sup> ». Deux enquêtés font d'ailleurs la remarque que le terme ne leur semble pas spécifiquement « jeune » (« c'est assez courant comme mot »), même s'ils affirment que les parents – et les adultes en général – ne l'utilisent pas, tout en le comprenant.
- *c'est/lé pièg* [pjɛg] ('nul, faible') : ce terme est senti comme un synonyme du précédent, mais est majoritairement vu comme plus spécifiquement « jeune ». Il est à remarquer aussi que parmi les enquêtés qui pratiquent le « parler jeune », la grande majorité dit employer ce terme (10/12).
- *c'est/lé dos* [dɔs] ('chouette') : pour cet antonyme des précédents, l'emploi est là encore presque unanime (11/12). De plus, un enquêté précise que ce terme est vraiment « neuf » : « les parents comprennent s'ils sont habitués ». Il est intéressant de prendre note des synonymes donnés : « lé

25. Cf. note 20.

26. *Gayar* signifie 'bon, beau, agréable, chouette' (Armand, 1987, p. 119).

27. *Fay* désigne quelqu'un de 'faible, malade, fatigué' ou quelqu'un/quelque chose de 'médiocre' (Armand, 1987, p. 97). Cette paraphrase en 'je suis fatigué ...' semble montrer que l'enquêté ne connaît pas l'expression *c'est / lé mol*.

bel<sup>28</sup>, lé/c'est cool, lé/c'est super », qui relèvent respectivement du créole « jeune » et du français « jeune ».

- *pa la ek sa* ('je m'en fiche') : cette expression – préférée de beaucoup devant « je m'en fous » ou « je m'en fiche » – obtient presque l'unanimité<sup>29</sup> (11/12) ; un seul enquêté dit lui préférer « mi en fou ». Il s'agit de leur expression à eux, jeunes, car les parents ont beau le comprendre, ils ne l'utiliseraient pas.
- *ça lo bot* [bɔt] ('ça me botte, plaît') : cette expression est considérée par tous comme « jeune » et employé par la grande majorité des enquêtés (10/12).
- *taser* [ta:ze] ('draguer') : ce dernier terme semble « jeune » à tous les enquêtés, mais n'est pas utilisé par tous (8/12) : « non c'est plutôt les jeunes même – un petit peu comme moi mais moi je dis pas », probablement à cause du sens que cet enquêté donne à ce verbe : « mentir, manipuler, séduire ».

Ainsi, la majorité de ces termes créoles « jeunes » obtient la presque unanimité, que ce soit pour leur caractère « jeune » ou pour leur emploi par ces enquêtés.

### *Termes provenant du français « jeune »*

- *bouger* (français « jeune ») *versus* *bat karé* (créole) : de la comparaison de ces deux termes il ressort clairement que la génération des parents emploie *bat karé* alors que le terme vraiment « jeune », et unanimement employé, est *bouger* ou encore *décaler* (le terme « jeune » précédent étant *faire un tour*) : « avant on disait par exemple bat un karé – et maintenant on fait un tour et maintenant c'est allons bouger – tout ça a évolué un petit peu ».
- *flasher* ('ça me plaît beaucoup', 'avoir le coup de foudre' ; de l'anglais 'to flash') : ce terme est majoritairement reconnu comme « jeune » (10/12) et employé par la majorité des enquêtés (9/12). En revanche, il ne proviendrait pas selon eux

28. Traduit comme 'gros' dans l'Armand (1987, p. 35), ce terme synonyme de 'chouette, cool, super' semble être du créole « jeune ».

29. Peut-être à mettre en rapport avec la scène musicale dyonisienne, appelée « Palaxa ». Ou encore avec la sociabilité de l'anonymat, l'indifférence aux autres découverte au lycée et désignée par cette expression créole récemment apparue (elle ne figure en effet pas dans les dictionnaires d'A. Armand (1987) et de D. Baggioni (1987)) (Wolff, 1996, p. 312).

de l'anglais mais du français (comme son statut d'*emprunt adapté*<sup>30</sup> le montre d'ailleurs).

Ici encore, les termes provenant du français « jeune » sont majoritairement reconnus comme « jeunes » et appropriés par les enquêtés.

### *Termes provenant du français familier*

- *déconner* ('faire des bêtises, faire le fou') : ce terme vraiment « jeune » aux dires des enquêtés qui l'emploient (8/12), est considéré par quelques-uns d'entre eux comme un « gros mot » (mais beaucoup moins que *démerder*, cité par certains comme autre exemple « jeune »).
- *je m'en fous* ('je m'en fiche') : cette expression, avec sa version créole « mi en fou » et ses synonymes sentis comme beaucoup plus vulgaires « fait chier, tu m'emmerdes », est considérée comme « jeune », mais beaucoup moins unanimement utilisée que « pa la èk sa » (cf. plus haut) (7/12).
- *putain* (en tant que « mot-stop », cf. *quoi*) : ce terme partage les enquêtés en deux camps : les uns (6/12) disent l'employer en « mot-stop »<sup>31</sup> vraiment « jeune », pourtant beaucoup concurrencé par le terme créole *couillon* (qui n'est nullement grossier et employé comme « mot-stop » par tous les enquêtés) ; les autres 6 enquêtés prennent le terme à la lettre, en insulte, en « gros mot », « pour moukater<sup>32</sup> seulement ».

Ainsi, l'appropriation des termes provenant du français familier par les jeunes Salaziens semble être encore en cours : en effet, plusieurs d'entre eux les prennent encore à la lettre. Ces données viennent confirmer encore l'hypothèse du tout récent<sup>33</sup>

30. Le terme *emprunt adapté* désigne un élément d'une langue intégré au système linguistique d'une autre langue, en ayant subi des modifications suivant les règles de cette dernière, par exemple le verbe « checker » en français (Hamers & Blanc, 1983, p. 451).

31. Un enquêté donne une belle explication métalinguistique de son emploi : « il termine la phrase comme un point quoi ».

32. Terme signifiant « se moquer, railler » (Armand, 1987, p. 238). Il est à noter que le sens du verbe semble s'être radouci vers « plaisanter » alors que le substantif *moukat* (comme dans l'insulte « espès moukat ») est une insulte très grave (communication personnelle de C. Barot).

33. Ce phénomène est à mettre en rapport avec la « saillance de la diaphasie » qui est survenue en métropole dès le début du XX<sup>e</sup> siècle (Gadet, 1997) : en métropole, là où encore au XIX<sup>e</sup> siècle, les éléments les plus marqués de la variation se situaient à un niveau géographique principalement, au XX<sup>e</sup> siècle le relais est pris par des variations liées aux situations et aux différences

apprentissage par les jeunes de ce registre de la langue française (Bavoux, à paraître), sous l'influence de la scolarisation, du contact avec la métropole, des médias, ... En effet, chez les adultes, les formes familières soit ne sont pas utilisées ni comprises (ainsi le terme *se viander* ('tomber lourdement') n'était pas compris par un homme de la quarantaine), soit sont utilisées de façon aveugle, et prises pour des formes créoles. Ainsi, une membre du P.S. Réunion, la quarantaine, s'exprime au journal télévisé le 05.03.2000 sur la place des femmes dans la vie politique : « Alors en créole j'ai envie de dire : on va paraître comme des *bouche-trous* »<sup>34</sup>. En revanche, pour les jeunes, on constate que certaines formes familières entrent dans leurs usages<sup>35</sup>, phénomène émergent que les précédentes enquêtes sur les « parlars jeunes » ont clairement démontré, et qui s'avère encore en éclosion chez les jeunes Salaziens (et surtout attesté auprès des enquêtés « branchés »).

#### *Termes provenant du verlan et de l'argot*

- *louf* (qui viendrait de *loufoque*) / *ouf* (verlan) ('fou') ? Tous les enquêtés ne connaissent ni comprennent le terme *louf* (« sa mi konpran pas sa »), à l'exception d'un seul enquêté qui dit l'employer « souventes fois »<sup>36</sup>. Quant au terme *ouf*, il s'avère plus connu, mais pas plus utilisé pour autant (« nou di pa sa nou » ; « rarement – parce qu'ici personne comprend ça »). Ils préfèrent les termes (majoritairement créoles) « *dingue-dingue, fou, gazé, marmay égaré, i blok*<sup>37</sup> ».

sociales. Plus que par l'apparition de nouvelles formes, le changement linguistique est concerné par l'acceptabilité des formes existantes qui s'est modifiée : par exemple, l'argot qui entre dans la langue ordinaire. Ce phénomène s'imposant depuis les années '80-'90, dans les discours médiatisés par exemple, a une influence certaine sur les pratiques à La Réunion.

34. Ainsi, « bouche-trou » est présenté comme un mot créole, alors qu'il n'est même pas marqué comme *familier* dans le *Petit Robert* (C. Bavoux, communication personnelle).
35. Ainsi, dans les exemples suivants, donnés par des étudiants en DEUG I de Lettres Modernes pour illustrer la variation sociale et situationnelle dans le cadre d'un T.D. de sociolinguistique, on atteste : *magne-toi ; dégage de là ; conneries ; bouffe ; flipper ; baliser ; godasses ; bien fringué ; fringues ; s'en foutre ; frangine ; tune ; cinoche ; ça craint ; ça schlingue* (l'étudiante précise lors de son exposé que le terme n'était pas compris par ses grands-parents) ...
36. Cet enquêté qui mène tout l'entretien en français, emprunte ici « souvantfoi » au créole (aussi « souvan dé foi » : bien des fois, bien souvent).
37. *Dingue-dingue* : non répertorié dans l'Armand (1987) ; probable emprunt au français, *intégré* comme le montre la reduplication atténuante (cf. *bit* : buter dans quelque chose ; *bit-bit* : trébucher (communication personnelle de

- à *donf* ('à fond') : un seul enquêté dit employer ce terme « entre copains ».
- *ziva* ('vas-y') : terme reconnu comme « jeune » par tous, il est employé par 2 enquêtés sur 3 environ.
- *chanmé* ('méchant') : l'enquêté qui disait employer à *donf*, est ici encore le seul à dire ce terme « peut-être de temps en temps ».
- *gravos* ('grave'), *gratos* ('gratuit') : il est intéressant de noter que de ces deux termes, qui présentent le suffixe argotique en *-os* (Calvet, 1994 ; Boyer, 1997), surtout le terme *gratos* est reconnu comme « jeune » et employé par la moitié des enquêtés qui disent parler « jeune » (6/12). Les autres enquêtés ne l'emploient pas, aux dires d'un enquêté « parce que c'est du français ». Quant à *gravos*, seuls deux enquêtés disent l'employer, tout en signalant d'autres exemples bâtis sur le même modèle (cf. plus bas).

Il apparaît ainsi que seuls quelques termes en verlan sont présents dans le parler de ces jeunes. Signalons tout de même que la moitié des enquêtés qui disent parler « jeune », déclare employer le verlan en créole : « *allons gébou* ('bouger') ; *zéga* (*gazé*, 'fou') ; *lèvlan* ('partir') ; *jourbon* ('bonjour') ». Comme le montre déjà le dernier terme, les exemples qu'ils donnent ne relèvent pas toujours exclusivement du créole : « *zarbi* ('bizarre') ; *taka* (pour *cata*(strophe), 'raté') ; *nasko* ('conasse'), *meuf*<sup>38</sup> ('femme') ». Toutefois, il semble que le phénomène de verlanisation n'est pas (encore) très identifié ni productif : d'ailleurs, un enquêté donne pour exemple de verlan « *nidikedetadamédé* » (pour 'nique ta mère'), soit la langue *ti*<sup>39</sup>. C'est ce que vient encore affirmer l'extrait d'entretien suivant : rebondissant sur l'emploi du terme français familier *mecs*, j'enchaîne sur le terme correspondant en verlan *keum* et une discussion intéressante sur le verlan se déroule :

---

G. Gauvin, professeur de langue créole)) ; *fou* : fou (p. 109) ; *gazé* : fou ou ivre (p. 119) ; *marmay égaré* : non répertorié dans l'Armand ; probable synonyme de 'paumé' ; *i blok* : devenir fou (p. 43).

38. L'enquêté emploie ce terme quand il donne des exemples de « parler jeune » : « ben je sais pas - une cafrine - une meuf quoi - quand on dit une cafrine ça fait jeune ». S'ensuit une discussion sur les termes verlans comme *keum*, etc.
39. Le groupe N.T.M. semble beaucoup inspirer cet enquêté et son groupe de pairs : « là il y a un truc qu'on vient d'inventer là [en juron] c'est B O M ([be o em]) ». Il n'a toutefois pas voulu donner la signification de ce sigle : « ben c'est N T M ([en te em]) en créole » (soit 'baise out momon').

Enquêté : il y a des mots qui changent — des mecs ils parlaient et puis après ben d'apprendre et puis voilà

Enquêtrice : par exemple ici on dit mecs ?

Enquêté : ouais et puis on dit gars — ce gars-là

Enquêtrice : ou le keum ?

Enquêté : ouais — ici le keum pas trop — je connais pas des gens qui parlent en verlan — peut-être un mot mais pff sans plus — mais bon avec mon pote des fois euh comme lui aussi a été en métropole — quand on discutait en langage mais en créole même hein

Enquêtrice : tu fais du créole en verlan aussi ?

Enquêté : des fois — avec mon pote on est habitué — comme on écoute pas mal de rap aussi — ils emploient des termes — on est obligé de connaître qu'est-ce qu'ils veulent dire quoi

Pour ce qui est du suffixe *-os*, il apparaît clairement que seul le terme *gratos* est véritablement passé dans leurs usages, peut-être grâce à une publicité radiophonique pour une lunetterie (qui passe depuis un an régulièrement sur R.F.O.) qui donne « la deuxième paire *gratos* ». La production d'autres termes avec ce système morphologique n'est en effet attesté qu'auprès des deux enquêtés qui forment la « bande à 3 au vocabulaire » : ils donnent comme autres exemples *craignos* et *coolos*<sup>40</sup>.

Il est à remarquer que ces derniers enquêtés ont fréquenté le lycée, ainsi que le service militaire, pendant lequel l'un des deux enquêtés affirme avoir « attrapé » le terme « speed ». D'autres enquêtés abordent aussi le service militaire comme lieu d'apprentissage de « parlars jeunes » particulièrement propice (cf. l'extrait d'entretien, portant sur *mec / keum*, précédemment cité) ; ainsi, les deux enquêtés qui ont quitté l'île (pour 10 mois et pour 3 ans) mentionnent souvent ce moment de regroupement avec des jeunes de différents horizons pendant un temps prolongé (parlant surtout des jeunes Parisiens venant des banlieues qui sont présentés comme les virtuoses du verlan).

En résumé, il apparaît que la verlanisation — un des traits nouveaux des « parlars jeunes » métropolitains (même si les procédés employés sont anciens (Conein & Gadet, 1998)) — est employée de façon productive surtout par les jeunes qui ont fréquenté le lycée, le service militaire ou la métropole, endroits de contacts accrus avec des jeunes de métropole. Les quelques éléments de verlan attestés parmi la majorité des jeunes enquêtés semblent empruntés et intégrés au(x) « parler(s) jeune(s) »

40. Ces résultats sont peut-être à mettre en rapport avec l'enquête de H. Boyer (1997) où il est démontré que cette suffixation, après le « pic statistique des années '80-'95 » (p. 39), est en « déclin dans le langage des jeunes » (p. 40).

réunionnais – tout comme le français familier – plutôt que cernés et employés de façon productive.

### *Exemples complémentaires*

Conformément à mon attente, cette liste de mots a inspiré quelques enquêtés et ils ont fourni d'autres exemples (en plus de ceux qui sont déjà attestés plus haut : *tu vois quoi, té les gars, parfait là, koman i lé, na un problème quouè*) : un premier enquêté donne comme exemple une expression lancée par l'humoriste réunionnais Thierry Jardinot : « par exemple nou di *wex* » ('super') ; les deux enquêtées collégiennes qui appartiennent à un groupe de danse hip hop énumèrent toute une série de termes « jeunes » qu'elles emploient : *allons planer* ('avoir/se faire des illusions'), *planète* ('quelqu'un qui plane'), *tu vois, allons souker, allons prendre, allons choquer* (ces 3 termes signifiant 'se bagarrer'), *an sort aou astèr* (expression non traduite par les enquêtées car ressentie comme vulgaire ; 'tire-toi'), et enfin une invention cryptologique qu'elles emploient entre elles : *t'as pas pété* ('tu ne serais pas une pute?'). Enfin, les deux enquêtés appartenant à la « bande à 3 » énumèrent et exemplifient leurs termes « jeunes » : les anglicismes *cool, good, OK* – exemplifié comme suit : « nou lé des gars cool – tranquilles quoi – nou speed pas trop quoi »<sup>41</sup>, le terme créole *macro* (défini ici comme 'connard', mais signifiant initialement 'salaud' (Armand, 1987, p. 214)), et enfin les termes qui m'apparaissent comme français : *coma* (traduit en 'comme ça', peut-être à mettre en rapport avec l'argotique *comac* ?) et *tchatcher* (traduit en 'être beau parleur').

De la comparaison avec les termes obtenus dans la pré-enquête de C. Bavoux (2000), il ressort que la majorité des termes donnés par les deux derniers enquêtés (i.e. *coma, good, OK, tchatcher*) mais aussi les exemples *wex, an sort aou astèr, allons souker/prendre/choquer*, et naturellement le cryptologique *t'as pas pété* n'y sont pas attestés, et la majorité d'entre eux a probablement déjà disparu de la liste des mots les plus à la mode. D'ailleurs, il est intéressant de noter que parmi ces termes, *wex* et *OK* figurent dans les exemples donnés par les adultes comme « jeunes » et ont donc acquis une visibilité forte dans la société réunionnaise (cf. l'enquête de R. Ravanomanana dans ce numéro). Il semble que ces constats viennent appuyer le fait qu'un décalage temporel existerait entre les termes considérés comme « jeunes » en ville et dans les Hauts.

41. 'Nous sommes/on est des gars cool – tranquilles quoi – on speed pas trop quoi'.

Un élément qui peut venir encore confirmer ce décalage est le suivant : on a pu voir à plusieurs reprises que les mots considérés par eux comme typiquement « jeunes » ne paraissent pas tellement nouveaux aux enquêtés (ce que les longues listes récoltées par C. Bavoux viennent infirmer) ; tout comme dans l'enquête menée auprès des adultes, ce qui apparaît aux jeunes Salaziens comme innovant c'est certes l'abondance<sup>42</sup> de gros mots et de jurons mais surtout le ton : « c'est plutôt le ton d'utiliser – c'est pas un parler spécifique hein c'est plutôt le ton d'utiliser les mots – par exemple je sais pas moi beaucoup de jeunes – « na un problème quouè »<sup>43</sup> ».

Signalons enfin une autre différence de taille avec l'enquête précédente : les termes vulgaires ainsi que les termes les plus souvent assimilés aux cultures et parlers « jeunes », les insultes, jurons et injures ont été souvent cités par les enquêtés mais très rarement exemplifiés ; de plus, s'ils l'étaient, ils n'étaient jamais traduits. Ceci est très différent du grand nombre d'attestations de mots grossiers et de séries d'insultes ritualisées de la pré-enquête de C. Bavoux (2000, p. 21-25). Il est fort probable que le contexte d'enquête (ici de communication en face à face, à la différence du questionnaire écrit employé dans la précédente enquête) ne leur semblait pas propice à ces productions qui fonctionnent avant tout en situation (par exemple, de moukatage<sup>44</sup>) et j'ai eu beau insister pour obtenir des exemples, les enquêtés étaient souvent trop gênés pour en produire (cf. aussi la note 39).

### Profils de jeunes

Les données réunies dans cette enquête font apparaître différents facteurs qui permettent de cerner la connaissance et l'appropriation des « parlers jeunes » et d'établir des profils « branchés » ou « paumés » parmi les enquêtés.

On a vu que la majorité des enquêtés se présente comme « branchée ». Toutefois, les quelques informations sur leurs

---

42. La lecture des termes répertoriés parmi les injures et « épithètes diffamatoires », ou autour des thèmes des menaces et de la rixe par R. Chaudenson (1974, p. 154-158) fait en effet apparaître que ces pratiques ne sont pas nouvelles, ni la grande partie des termes d'ailleurs. Ce qui semble surtout particulier dans les pratiques « jeunes » c'est l'abondance de leur emploi, avec une fonction majoritairement ludique.

43. Probable calque de 't'as un problème quoi', prononcé avec de forts sauts d'intonation, descendant sur *problème* et très montant sur *quouè* (qu'il serait intéressant d'étudier dans le futur à l'aide d'un appareillage de mesure).

44. Cf. note 32.

pratiques « jeunes » ont montré que seuls 8 des 12 — qui ont déclaré qu'un parler jeune existe et qu'ils le pratiquent — font preuve d'une véritable pratique des termes « jeunes » attestés en ville. Les facteurs qui se sont révélés avoir une influence sur ce profil sont le service militaire pour les garçons, la fréquentation du lycée et donc de l'urbanité : ces enquêtés ont ou bien fréquenté le lycée (4/14), ou bien comptent le faire tout en côtoyant déjà des lycéens dans leur groupe et en fréquentant souvent la ville (6/14). Ainsi il apparaît que le contact accru avec l'influence métropolitaine par la fréquentation du lycée (autres élèves, enseignants, ...) et la mobilité vers la ville ou hors de La Réunion exercent une influence certaine sur la connaissance mais surtout sur l'appropriation des « parlers jeunes ».

Les deux enquêtés qui s'excluent radicalement des phénomènes « jeunes » révélaient une tendance légèrement plus forte à l'*insécurité linguistique* en français que les autres enquêtés ; de plus, ils ne se montrent pas du tout intéressés dans l'apprentissage d'autres langues. Avec les autres enquêtés plutôt « paumés », ils ont en commun d'avoir arrêté leur scolarisation au collège voire avant, et un d'entre eux peut être qualifiable de semi-lettré, réengagé dans un processus d'apprentissage de la lecture et de l'écriture du français. Ici encore, on retrouve les mêmes facteurs mais à la négative : ces enquêtés n'ont pas fréquenté le lycée et côtoient peu la ville.

Ainsi, il apparaît une tendance mettant en rapport la non-mobilité (non-fréquentation ni du lycée, ni de la ville) et de ce fait un fort ancrage dans le monde rural, et les attitudes très négatives face aux « parlers jeunes », voire le profil de « paumé », de la part des enquêtés. Et à l'inverse, une tendance forte est apparue entre la mobilité (fréquentation du lycée et/ou de la ville — qu'elle soit réunionnaise ou métropolitaine —, par le biais de la scolarisation, d'un travail ou du service militaire) et le profil « branché » des enquêtés.

Pour revenir sur mon hypothèse initiale de l'urbanité des « parlers jeunes », il est clair que différents éléments ont donné lieu à la fin de l'autarcie de la campagne : le désenclavement par l'amélioration des routes, l'exode<sup>45</sup> des zones rurales, les contacts accrus avec la ville, ainsi que les médias, omniprésents à

45. Déjà en 1978, l'exode rural, et surtout à partir des zones montagneuses isolées, est présenté comme intense (Gueunier, *et alii*, p. 125) et en 1974, R. Chaudenson le donnait comme très actif depuis 10 ans (p. XXIX).

La Réunion (radio et télévision). Ils ont augmenté le contact avec la ville, tout particulièrement pour la poursuite des études et pour l'exercice d'une profession de la part de ces jeunes intégrés dans un processus d'insertion professionnelle. Tous ces éléments ont fait entrer les modèles de la ville à la campagne, et l'urbanité s'est ici révélé avoir un large impact sur le phénomène des « parlers jeunes ». On peut donc certes dire qu'on assiste au phénomène d'urbanisation de la campagne, mais il est important de souligner qu'en ce qui concerne les pratiques « jeunes », il semble qu'elles se développent surtout en ville (avant de se répandre jusqu'à la campagne) et que ce soit le fait de côtoyer l'urbanité *in vivo* qui ait le plus d'impact.

## CONCLUSION

Les données réunies ici sur les « parlers jeunes » en zone rurale ont permis de faire un certain nombre de constats sur un plan linguistique mais aussi de mettre en lumière divers facteurs intervenant dans la connaissance et l'appropriation de ces pratiques.

Sur le plan linguistique, il est apparu qu'un certain décalage existe entre les pratiques attestées en ville et celles que j'ai cernées à Salazie. Ainsi, en ce qui concerne les termes « jeunes » en général, de la part des jeunes qui apparaissent comme « branchés », il semble y avoir une connaissance des termes, mais une appropriation et un emploi actif surtout attestés pour les termes créoles « jeunes » et français « jeunes ». Quant aux termes qui appartiennent au registre familier du français, on a pu voir que leur appropriation est encore en cours : en effet, environ la moitié des enquêtés qui se révèlent pourtant plutôt « branchés » sur le phénomène « jeune » les prennent encore à la lettre. Enfin, pour ce qui est du verlan et de l'argot, il est apparu clairement que les procédés ne sont que très rarement exploités de façon productive : les termes en question sont simplement empruntés.

Pour ce qui est des facteurs intervenant dans ce processus d'appropriation, la ville est apparue comme un agent fort : le profil « branché » semble clairement aller de pair avec une fréquentation de la ville et à l'inverse, l'enquêté « paumé » n'a côtoyé ou ne côtoie que rarement la ville ; de plus, beaucoup des enquêtés attribuent aux zones fortement urbanisées l'émergence et l'épanouissement de ces façons de parler qui ne sont pas encore véritablement baptisées à La Réunion et parlent d'un décalage

temporel entre le lancement d'un terme et son arrivée à Salazie (décalage qui a d'ailleurs été démontré à plusieurs reprises). Ainsi, à la lumière de ces données recueillies en zone rurale, l'hypothèse de l'urbanité des « parlers jeunes » à La Réunion semble confirmée.

Toutefois, dans cette enquête-ci, un second facteur, le monde lycéen, se mêle de façon inextricable à ce premier facteur de l'urbanité : en effet, la répartition entre « paumés » / « branchés » se recoupe partiellement avec la fréquentation du lycée par ces jeunes (dans le cadre de leur scolarisation ou par côtoiement).

Ce que ces deux facteurs semblent partager comme trait, c'est le contact accru avec les influences métropolitaines, que ce soit par la fréquentation d'élèves ou d'enseignants en ce qui concerne le monde lycéen, ou par une présence plus forte du modèle métropolitain pour le monde urbain.

Il serait intéressant, dans de nouvelles enquêtes, de tenter de cerner de façon plus méthodique l'influence de l'un ou de l'autre de ces trois facteurs : est-ce la mobilité, élément fondateur de l'urbanisation telle qu'elle est définie par J. Rémy<sup>46</sup> (1998) ? Est-ce le monde lycéen en tant que premier milieu d'apprentissage de la sociabilité de l'anonymat qui vient concurrencer la traditionnelle sociabilité de l'interconnaissance (Wolff, 1996) ? Ou est-ce le contact avec les influences métropolitaines ?

Un quatrième facteur – qui est en rapport avec l'influence de la métropole – qu'il serait intéressant de creuser, est la problématique des médias, dont l'influence sur les pratiques linguistiques est certaine : nous avons en effet vu plus haut que certaines chaînes de télévision ou certains canaux de radio ne sont pas captés dans des endroits excentrés par rapport au village de Salazie (cf. note 23) alors même que certaines émissions sont données comme exemples à suivre (par exemple, les chansons de rap, le sitcom « H »), et il serait instructif de prendre en compte ce facteur de façon systématique, en se donnant par exemple comme objectif de tenter de retracer les parcours effectués par les termes « jeunes » émanant de la ville.

En rapport avec cet objectif de traçabilité des termes « jeunes », il sera indéniablement édifiant de tenter de capter des pratiques

46. Telle qu'elle est posée par les sociologues de la ville, la notion d'*urbanisation* n'est pas prise au sens ordinaire d'accroissement des villes, de la densité d'habitat ... mais dans son lien avec la mobilité spatiale (et de ce fait aussi linguistique) : « un processus à travers lequel la mobilité spatiale vient structurer la vie quotidienne » (Rémy et Voyé, 1992, p. 10).

effectives et spontanées de la part des jeunes, par exemple en sollicitant un membre d'un groupe de pairs pour effectuer un enregistrement lors d'activités communes, telles que les démonstrations de « skate » par exemple, ou en assistant soi-même de façon anonyme à ces activités.

### BIBLIOGRAPHIE

- A.N.P.E., *Les mesures pour l'emploi*, Noisy-le-Grand : Direction de la Communication, juillet 1999.
- ARMAND, A., *Dictionnaire créol réunionné — français*, Saint André de La Réunion : Océan Éditions, 1987.
- BAVOUX, C., « Existe-t-il un parler jeune à La Réunion ? Compte-rendu d'une enquête auprès de six groupes d'élèves et d'étudiants », *Études Créoles*, n° XXIII-1, 2000, p. 9-27.
- BAVOUX, C., « Les parlers jeunes comme indice d'une évolution de la diglossie réunionnaise », in *Actes du Colloque de Tours « France, pays de contacts de langue »*, octobre 2000, à paraître.
- BESSY, P. et SICAMOIS, Y., « Portrait des petites villes », *INSEE Première*, n° 572, avril 1998, 4 p.
- BILLIEZ, J., « Le « parler véhiculaire interethnique » de groupes d'adolescents en milieu urbain », in *Des langues et des villes*, CALVET, L.-J., & JULLIARD, C., Paris : Didier-Érudition, Coll. « Langues et développement », 1990, p. 117-126.
- BILLIEZ, J. (éd.), *Les parlers jeunes*, LIDIL, n° 19, 1999.
- BOYER, H., « Le statut de la suffixation en -os », *Langue française*, n° 114 « Les mots des jeunes. Observations et hypothèses », juin 1997, p. 35-40.
- BULOT, T. (Dir.) et TSEKOS, N., *Langue urbaine et identité. Langue et urbanisation linguistique à Rouen, Venise, Berlin, Athènes et Mons*, Paris : L'Harmattan, 1999.
- CALVET, L.-J., *L'argot*, Paris : P.U.F., Coll. « Que sais-je ? », 1994.
- CHAUDENSON, R., *Le lexique du parler créole de La Réunion*, Paris : Champion, 2 tomes, 1974.
- CONEIN, B. et GADET, F., « Le « français populaire » de jeunes de la banlieue parisienne, entre permanence et innovation », in *Langue des jeunes*, ANDROUTSOPOULOS, J. K. et SCHOLZ, A. (éds), Paris : Peter Lang, 1998, p. 105-123.
- DUPUIS, R., « Les parlers jeunes de La Réunion. L'exemple de groupes de jeunes musiciens du sud de l'île », *Études Créoles*, n° XXIII-1, 2000, p. 28-46.
- GADET, F., « Changements en français du XX<sup>ème</sup> siècle : la saillance de la diaphasie », *Travaux et recherches en linguistique appliquée*, Série B, n° 1, 1997, p. 17-25.
- GUEUNIER, N., GENOUVRIER, E. et KHOMSI, A., *Les Français devant la norme. Contribution à une étude de la norme du français parlé*, Paris : Champion, 1978.
- HAMERS, J. F., & BLANC, M., *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles : Pierre Mardaga, 1983.
- LABOV, W., *Le parler ordinaire*, Paris : Minuit, 1978.
- LECOINTRE, G. et TÉCHER, T., « Lignes de force du territoire », *Économie de La Réunion*, INSEE, 1<sup>er</sup> trimestre 2000, p. 12-22.
- RÉMY, J., et VOYÉ, L., *La ville : vers une nouvelle définition ?*, Paris : L'Harmattan, Coll. « Villes et Entreprises », 1992.
- SIMONIN, J., « Questionner les usages sociaux langagiers en contexte insulaire sociolinguistiquement complexe. Le cas de l'île de La Réunion. Pour un modèle d'analyse

- interactionnelle », in *Le questionnement social*, RICHARD-ZAPPELLA, J. (éd.), IRED, Université de Rouen, *Cahiers de Linguistique sociale*, n° 28-29, 1996, p. 333-340.
- SIMONIN, J., WATIN, M. et WOLFF, E., « La Réunion, une île en mutation », *Informations Sociales*, n° 33, 1994, p. 103-107.
- SIMONIN, J., WATIN, M. et WOLFF, E., « Scolarisation et dynamique urbaine à l'île de La Réunion », *Les Annales de La Recherche Urbaine*, n° 75, « L'école dans la ville », 1997, p. 113-119.
- WOLFF, E., *Émergence d'un espace public local. Presse et expériences lycéennes à l'île de La Réunion : 1970-1995*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime, Université de La Réunion, 1996.
- WOLFF, E., *Lycéens à la une. La presse lycéenne à La Réunion : 1970-1995*, St-André de La Réunion : Océans Éditions, 1998.

## ANNEXE : GUIDE D'ENTRETIEN

### Informations générales

- Age
- M/F
- Nombre d'années à La Réunion / hors de La Réunion (+ lieux)
- Scolarisation

### I. Autobiographie langagière

1. Quelles langues est-ce que tu parles ? : *créole — français — autres*
2. Auto-évaluation par langue : *un peu — bien — très bien*
3. Est-ce qu'il y a des langues que tu aimerais apprendre ? Pour quelles raisons ?

### II. Parler(s) jeune(s)

1. Est-ce qu'il existe, à ton avis, un « parler jeune » / des « parlars jeunes » à La Réunion ?
2. Est-ce que tu l'utilises ? : *constamment — souvent — assez souvent — de temps en temps — jamais* Où ? ; A quelles occasions ? ; Avec qui ?
3. Qu'est-ce qui le caractérise / est spécifique à ce parler ?
4. Est-ce que tu peux donner quelques exemples de mots et d'expressions qu'on emploie entre jeunes et que les adultes n'emploient pas ? (+ traduction)  
Liste d'exemples pour lancer :  
*louf ou ouf ; c'est / lé mol ; c'est / lé pièg ; lé dos ; je m'en fous ; gratos ; pa la èk sa ; putain ; à donf ; bouger (vs bat karé) ; ziva ; ça lo bot ; flasher ; chanmé ; tazer ; déconner ; gravos*
5. Est-ce qu'il existe des personnes-type ; des endroits-type ; des émissions radio / TV ; des magazines ?
6. Est-ce que tu as l'impression qu'il est plus présent en ville (St André/Denis/...) qu'ici (à Salazie) ? Et est-ce que tu vas souvent en ville ?